

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Direction

Affaire suivie par
Frédéric GAUTHIER
Principal

Téléphone
01 45 15 85 00
Fax
01 47 18 64 69
Courriel
fg@ac-creteil.fr

0941601E
36 rue J.B. RENOULT
94200 IVRY-SUR-SEINE

www.rolland-ivry.ac-creteil.fr

Horaires d'ouverture :
lundi et mardi
8h à 17h30
mercredi
8h à 14h
jeudi et vendredi
8h à 17h30

- Vu le décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement,
- Vu le décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier des personnels de direction,
- Vu l'arrêté ministériel en date du 6 avril 2016 portant nomination de Monsieur Frédéric GAUTHIER sur le poste de principal du collège Romain ROLLAND à IVRY-SUR-SEINE, à compter du 1^{er} septembre 2016,
- Vu l'arrêté rectoral du 9 septembre 2016 portant délégation de signature aux chefs d'établissement public locaux d'enseignement de l'académie de Créteil et son annexe,

Je soussigné, Frédéric GAUTHIER, principal du collège Romain ROLLAND, 36 rue Jean-Baptiste RENOULT, 94200 IVRY-SUR-SEINE,

accorde délégation à :

- *M. Farid AÏSSAOUI, principal adjoint*

pour effectuer en mon nom les actes administratifs suivants :

- *Exclusion temporaire de la classe ou de l'établissement d'une durée n'excédant pas huit jours de date à date, dans le respect des modalités de la procédure contradictoire avec les représentants légaux ;*
- *Mise en mesure conservatoire préalable à l'établissement de la procédure contradictoire en cas de danger pour l'élève ou la communauté éducative ;*
- *Etablissement de certificats de scolarité et attestations d'inscriptions pour l'année en cours ;*
- *Signature de conventions de stages d'observation en milieu professionnel ou en lycée ;*
- *Modifications ponctuelles de l'emploi du temps des élèves et personnels ;*
- *Octroi d'autorisation d'absences aux personnels de l'établissement pour une durée inférieure à 3 jours ;*
- *Signature des actes de gestion ayant trait aux congés maladie pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de l'établissement.*

La présente délégation prend effet ce jour et jusqu'au 31 août 2021, ou, à défaut, jusqu'à la fin de son affectation dans l'établissement.

Fait à Ivry-sur-Seine, le mardi 1^{er} septembre 2020.

Le principal,
Frédéric GAUTHIER